

CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 5 décembre 2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Nombre de conseillers en exercice : 29
Nombre de conseillers présents : 23
Nombre de conseillers absents : 2
Nombre de pouvoirs : 4
Date de la convocation : 29 novembre 2024

L'an DEUX MILLE VINGT-QUATRE, le CINQ DECEMBRE, en Mairie de NYONS, s'est tenu le Conseil Municipal, sous la présidence de M. Pierre COMBES, Maire de NYONS.

Etaient présent(e)s : M. Thierry DAYRE - Mme Marie-Christine LAURENT - Mme Aurore AMOURDEDIEU - M. Pascal LANTHEAUME - Mme Odile PILOZ - Mme Aurélie LOUPIAS - M. Jean-Luc GREGOIRE - M. Roger VIARSAC - Mme Martine BERGER-SABATIER - Mme Colette BRUN CASTELLY - M. Daniel MOUTARD - M. Christian CARRERE - M. Yves RINCK - M. Christian TEULADE - Mme Martine BERTHE - M. Patrick CATHENOZ - Mme Monique BOTTINI - Mme Jocelyne AUDIBERT - Mme Florence BOUNIN - M. Erwan ALLÉE - Mme Marylin FLAMAIN - Mme Isabelle TEISSEYRE.

Pouvoirs :

M. Thierry TATONI, pouvoir à M. Jean-Luc GREGOIRE
M. Didier ROUSSELLE, pouvoir à M. Roger VIARSAC
Mme Nadia MACIPÉ, pouvoir à M. Thierry DAYRE
M. Virgile VAN ZELE, pouvoir à M. Pascal LANTHEAUME

Excusé : M. Jean-Jacques MONPEYSEN

Absente : Mme Anne TAILLEUX

Est désigné comme Secrétaire de séance : M. Roger VIARSAC

2024-12-116 / MARCHES PUBLICS
AMENAGEMENT DU QUARTIER DE LA MOCHATTE PARTIE BASSE : Tranche 2
Effacement et fiabilisation des réseaux électriques – Dissimulation des réseaux de télécommunication -
Approbation du projet du Syndicat Départemental d'Énergie de la Drôme et adoption de son plan de financement

RAPPORTEUR : M. Jean-Luc-GREGOIRE

Les délibérations présentées portent sur l'opération d'aménagement du quartier bas de la Mochatte et plus particulièrement sur l'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques et la dissimulation des réseaux de télécommunication.

Dans le cadre ce projet d'aménagement, la commune a sollicité **territoire d'énergie Drôme-SDED** pour :

- L'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques de la rue des Oliviers, de la rue Victor Cherbuliez et de la rue Clair Tisseur jusqu'à la promenade des Anglais.

- La dissimulation des réseaux de télécommunication de la rue des Oliviers, de la rue Victor Cherbuliez et de la rue Clair Tisseur jusqu'à la promenade des Anglais.

Le Syndicat **territoire d'énergie Drôme-SDED** a découpé son programme en tranches de travaux permettant un plan de financement pluriannuel afin d'optimiser les participations financières syndicales à hauteur de 65% pour un montant des travaux annuels plafonné à 150 000 € HT.

- Le montant prévisionnel des travaux sur les réseaux électriques pour la **Tranche 2** s'élève à 368 041.66 € HT et la participation communale s'élève à 270 541.66 € HT.

- Le montant des travaux sur les réseaux téléphoniques pour la **Tranche 2** s'élève à 85 834 € HT, soit pour le Génie Civil : 80 454.24 € HT et pour le câblage : 5 379.76 € HT, et la participation communale est de 68 667.20 € HT.

La décomposition de ces travaux est précisée sur les plans ci-dessous :

- Dossier N° 262200079AER (L'effacement et la fiabilisation des réseaux électriques)

- Dossier N° 262200079ART (dissimulation des réseaux téléphoniques)

.../...

En coordination avec le dossier N° 262200079AER, des travaux spécifiques de réseau d'éclairage pour un coût estimatif de 46 881.40 € HT seront réalisés. Cette dépense sera prise en compte lors du calcul de la cotisation d'investissement de la compétence éclairage public (dossier 262200079AMO)

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et procédé au vote,
DECIDE**

**POUR : 27
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0**

- **D'APPROUVER** les projets établis par le SDED maître d'ouvrage de l'opération conformément à ses statuts d'autorité organisatrice de la distribution d'électricité (**AODE**) et à la convention de concession entre le SDED et ENEDIS,
- **D'APPROUVER** les plans de financement tels que détaillés,
- **DE DECIDER** de financer la part Communale,
- **D'AUTORISER** M. le Maire pour signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de cette décision et à la bonne gestion technique, administrative et comptable de ce dossier.

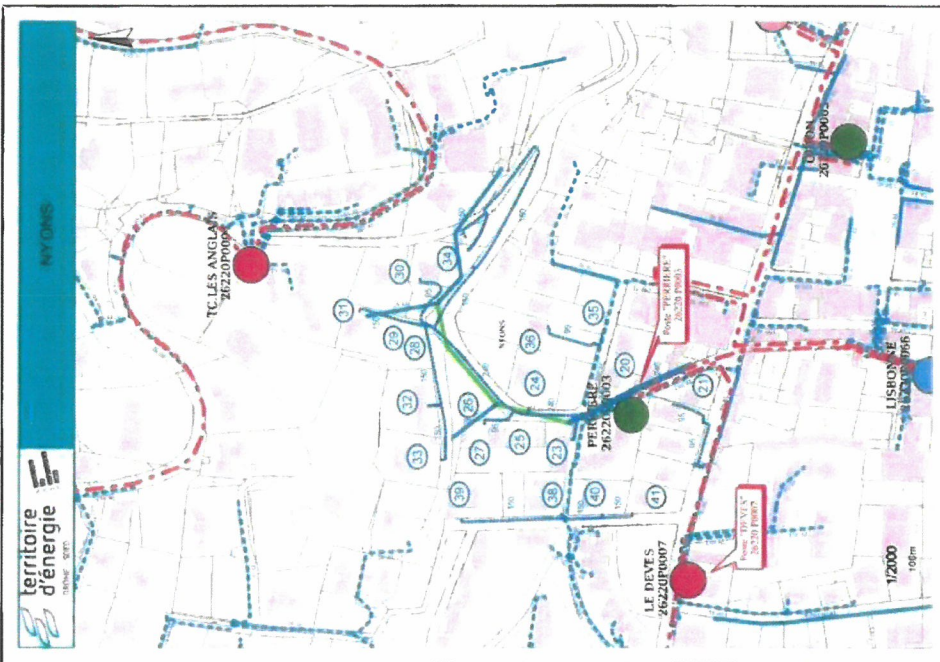
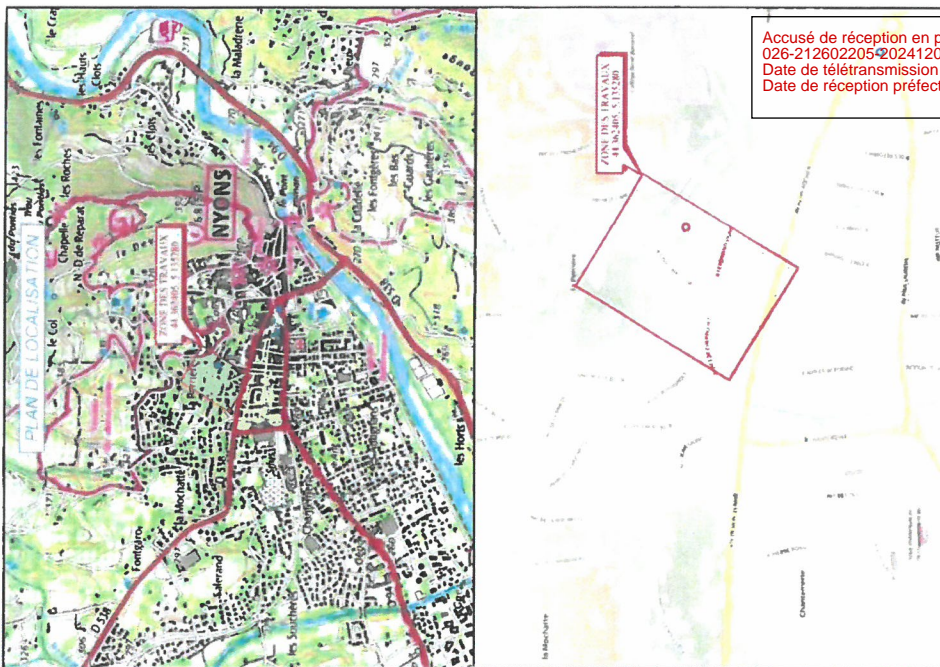
Roger VIARSAC
Secrétaire de séance



Pierre COMBES
Maire de NYONS



Accusé de réception en préfecture
 026-212602205-20241205-DEL2024-12-116-DE
 Date de télétransmission : 11/12/2024
 Date de réception préfecture : 11/12/2024



Département de la Drôme
territoire d'énergie
 DRÔME - SDED
 Parc Industriel Rhône Alpes Nord - BP 75
 27121 LE PONTET - 38121 SAINT-ÉTIENNE-DE-NUËZ - 38125-30

ELECTRIFICATION RURALE
 Programme : 2024
 Affaire E.R. N°: 162300019AER
 Lot N°: 12
 RÉ. ENEDIS : DC24/0125047

Commune : NYONS

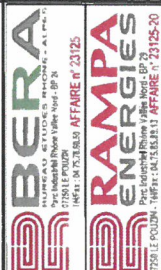
Objet : Effacement et fiabilisation des réseaux électriques
 Secteur Perrière - TRANCHE 2
 Postes "PERRIERE" 26220P0003 & "DEVES" 26220P0007

PLAN DE SITUATION

LEGENDE DES CONDUCTEURS

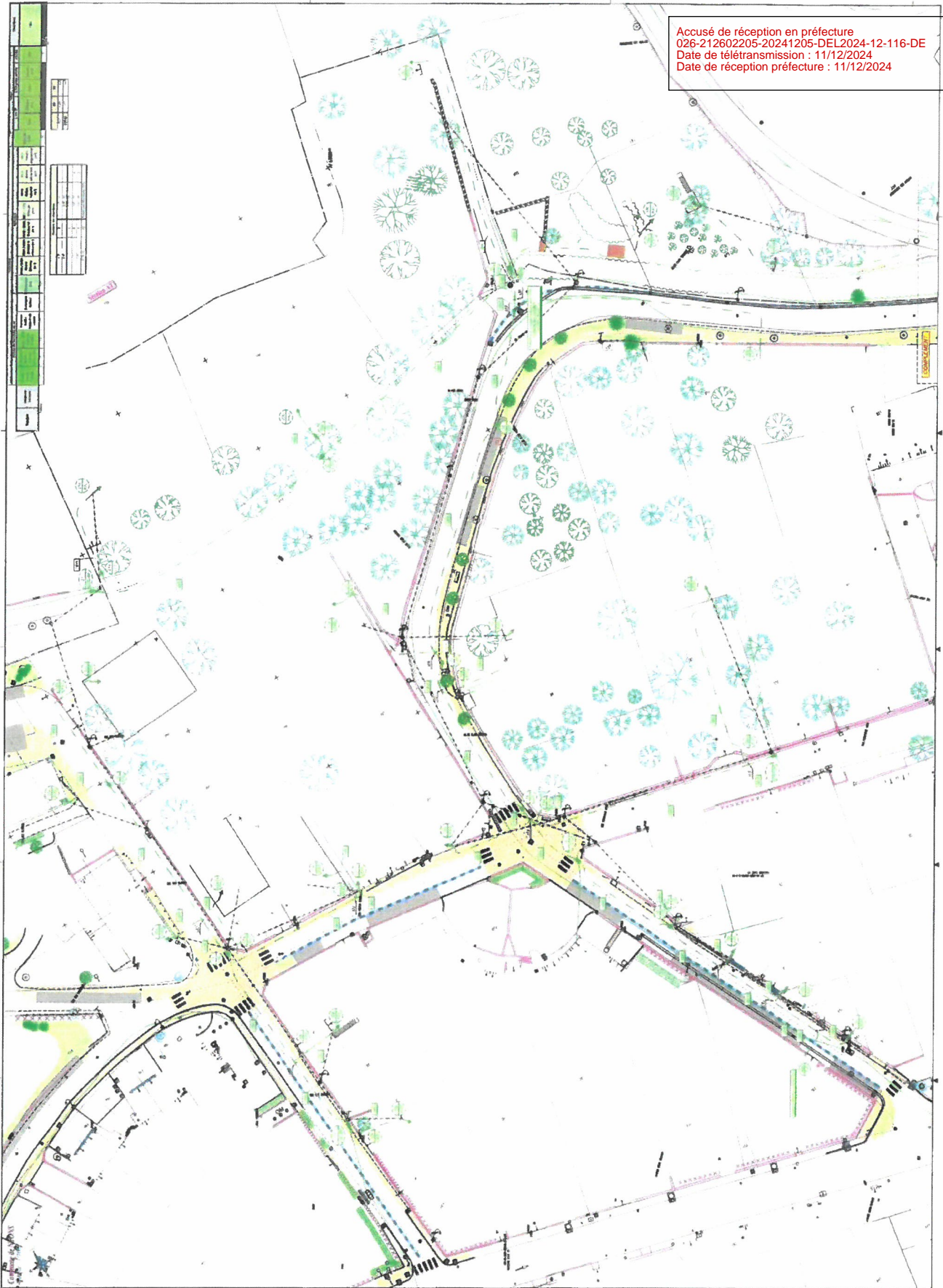
A ordre	Existant	Dépose
HTA aérien tors.	HTA aérien tors.	HTA aérien tors.
HTA aérien nu	HTA aérien nu	HTA aérien nu
HTA sout.	HTA sout.	HTA sout.
BTA tors.	BTA tors.	BTA tors.
BTA nu	BTA nu	BTA nu
BTA sout.	BTA sout.	BTA sout.
Bcchl. aérien	Bcchl. aérien	Bcchl. aérien
Bcchl. sout.	Bcchl. sout.	Bcchl. sout.
EP aérien	EP aérien	EP aérien
EP sout.	EP sout.	EP sout.

Interlocuteur SDED : Stéphane ASTIER		Echelle :	E-mail : terra@amapa.fr
Date : 29/02/2024		Plan N° : 23125	
Responsable d'Étude : Rami TRAVERSIER			
Index	Date	Modifications	
A	28/02/2024	Projet Initial	



R

Accusé de réception en préfecture
026-212602205-20241205-DEL2024-12-116-DE
Date de télétransmission : 11/12/2024
Date de réception préfecture : 11/12/2024



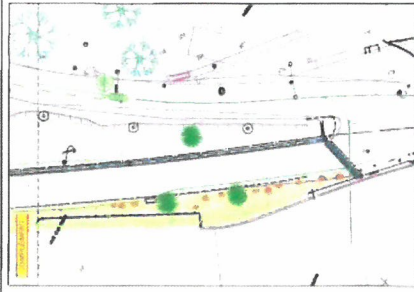
Établissement de la Direction
ÉLECTRICITÉ, RÉSEAU
territoire d'énergie
Département de l'Essonne
19000 - 91100
01 39 00 00 00
www.energies-essonne.fr

Commune : NAINVILLE

Objet : Étude et réalisation de réseaux électriques
Sector Ferrières - TRANCHÉ 2

RÉSEAU DE TELECOMMUNICATIONS

NOM	BERA
PROJET	TRANCHÉ 2
DATE	11/12/2024
ÉLÉMENT	PLAN
ÉCHELLE	1:1000
PROJETANT	BERA
PROJETANT (SIREN)	512 000 000
PROJETANT (SIRET)	512 000 000 0001
PROJETANT (N° de TVA)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Inverse)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle Inverse)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle Partielle)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle Partielle Inverse)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle Partielle Partielle)	FR1551200000
PROJETANT (N° de TVA Partielle Partielle Partielle Inverse)	FR1551200000



R

